

EXTRAIT:

**GRAND
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (21) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (2) :

M.GAUTHIER donne pouvoir à Mme PIAULET
M.CHAINE donne pouvoir à M.SULLI

EXCUSES (2) :

Mme BOURAT
Mme DE COURREGES

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Motion relative au soutien aux Fonderies du Poitou

A la suite du « dieselgate » Volkswagen, l'Union Européenne et la France ont pris des mesures fragilisant la filière diesel, qui ont eu un impact immédiat sur les ventes de diesel et des conséquences sur l'emploi.

Ainsi, fin 2017 en France, le diesel a été frappé d'une hausse des taxes sur le litre de 2,6 centimes chaque année pendant 4 ans, procédant ainsi à l'alignement progressif de la fiscalité entre diesel et essence. Depuis, les diesels voient leurs ventes dégringoler.

Ce choix anti-diesel est fondé sur des considérations environnementales.

Or si la prise en compte de ces facteurs environnementaux est légitime, il apparaît aujourd'hui que la différence entre moteurs diesel et moteurs essence s'est notablement réduite.

Aujourd'hui en effet, avec les plus récentes normes euro 6 (qui uniformisent les seuils de polluants sur les véhicules diesel et essence) puis euro 7, la pollution liée aux moteurs diesel a sensiblement baissé. Non seulement, ils émettent moins de dioxyde de carbone (principal contributeur du réchauffement climatique), que l'essence. Mais en outre, leurs rejets de dioxyde d'azote, comme de particules fines, ont sensiblement baissé.

Dans notre bassin économique, les fonderies aluminium (350 salariés) et surtout fonte (440 salariés), produisent des culasses, carter-cylindres, blocs moteurs, en particulier pour la filière diesel. Elles sont très directement impactées par la chute du marché, et risquent de l'être encore davantage dans un proche avenir.

Nos inquiétudes sont grandes : la fonderie alu (« Saint Jean Industries ») a déjà eu recours au chômage technique ; et ce alors que la production automobile française a récemment retrouvé une forte vitalité. Concernant l'unité fonte, l'hypothèse d'un plan social est vraisemblable, et la question de la pérennité même de la structure se pose : le diesel représente 70 % de ses commandes, et une partie de sa production (10%) était destiné à l'Iran.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

QUESTIONS DIVERSES

du 17 septembre 2018

n°31

page 2/2

A plus long terme, des perspectives positives demeurent pour les Fonderies ; par une orientation vers des moteurs diesel sur de plus grosses cylindrées, mais surtout par une diversification de la production ; ce que les dirigeants de l'entreprise ont compris.

Toutefois à très court terme, il apparaît nécessaire d'aider l'entreprise à passer un « cap difficile ».

La Communauté d'Agglomération a donc officiellement pris contact avec M. Bruno Le MAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances, et avec le Délégué interministériel aux restructurations d'entreprises. Grand Châtellerault a également écrit au Président de la Région Nouvelle Aquitaine, la Région étant entre autres chef de file de l'action économique sur son territoire.

Ces contacts ont pour objet de travailler avec les pouvoirs publics, pour rechercher ensemble des solutions pour l'avenir, de manière à aider ces sites industriels à s'adapter aux enjeux actuels.

C'est pourquoi le bureau communautaire décide :

- de marquer son soutien aux Fonderies du Poitou, qui représentent ensemble près de 800 emplois directs, et un nombre d'emplois indirects à peu près équivalent,*
- de demander au Gouvernement, directement responsable de la chute du marché du diesel, de préciser le contenu du « plan d'accompagnement pour la filière diesel » qu'il a annoncé début 2018 ;*
- de demander au Gouvernement de prendre toutes les mesures permettant ainsi aux 2 fonderies du Poitou de faire face à une situation économique très difficile.*

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 19/09/18

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER